

ANNEXE N°1 du PV du 15/02/2011
(délibération n° 06/2011)

PLAN DE FINANCEMENT DU REMPLACEMENT DE L'ABRIBUS

	DEPENSES HT		RECETTES HT	
	Construction d'un abribus Place Albert Camus	15 396.60 €	Subvention Conseil Général au titre des Amendes de police (40% sur le HT)	6 158.64 €
			Subvention Conseil Général au titre du Contrat de canton (40% sur le HT)	6 158.64 €
			Autofinancement	3 079.32 €
	TOTAL DEPENSES HT	15 396.60 €	TOTAL RECETTES HT	15 396.60 €